



Chantier de La Romaine Le ministre Hamad va rencontrer le président de la FTQ

QUÉBEC - Le gouvernement a très peur que les choses tournent mal sur le site de La Romaine : le ministre Sam Hamad a cru bon de faire savoir qu'il rencontrera le président de la FTQ, Michel Arsenault, jeudi après-midi, pour obtenir des assurances que tout ira bien sur ce chantier de 6,5 milliards de dollars de la Côte-Nord.



MATHIEU BOIVIN

boivinm@ruefrontenac.com

Le ministre du Travail du gouvernement québécois n'a pas fait mystère des motifs du mandat que lui a confié le conseil des ministres, mercredi, admettant d'emblée que « c'est important de démontrer que le gouvernement est très préoccupé par la situation sur

la Côte-Nord et de tout faire pour s'assurer que le chantier de La Romaine se déroule bien. C'est important pour l'économie du Québec. »

M. Hamad a donc contacté le président de la FTQ, visé par des allégations d'intimidation et de discrimination syndicale sur les grands chantiers nord-côtiers, pour le convoquer à une rencontre à Québec.

« Nous sommes préoccupés par la situation là-bas et particulièrement les investissements de 6,5 milliards de La Romaine, que ça se déroule bien et selon les échéanciers prévus », a-t-il dit.

Il sera également question de la collaboration de la centrale syndicale aux enquêtes de la Commission de la construction et de la Sûreté du Québec actuellement en cours et de ses efforts pour empêcher toute intimidation ou discrimination à l'avenir.

Le ministre a cependant refusé de commenter davantage et n'a pas voulu dire si la collaboration de la FTQ laissait actuellement à désirer.

« Je veux qu'on discute de la situation là-bas et après on va voir (...) comment la FTQ va travailler avec nous pour nous



Le ministre Hamad va rencontrer jeudi le président de la FTQ Michel Arsenault. PHOTO D'ARCHIVES

donner les assurances qu'on demande », précisé M. Hamad, martelant encore une fois que le gouvernement était « particulièrement préoccupé par les investissements majeurs et historiques du projet La Romaine ».

Les rencontres entre le ministre du Travail et les chefs syndicaux sont fréquentes, mais elles ne sont à peu près jamais rendues publiques.

EN MANCHETTES

Économie |

Michel Van de Walle

Le huard touche les 99 cents US



Le dollar canadien a brièvement traversé les 99 cents US mercredi matin, maintenant ainsi sa tendance haussière presque continue depuis une douzaine de séances.

SUITE EN PAGE 4

Cinéma | Caroline Roy

«Les Jutra n'auront pas à rougir d'aucun autre gala»

— Patrice L'Écuyer

Magie et émotions. Ce qui avait cruellement manqué à la précédente soirée des Jutra sera cette fois au rendez-vous, promettent l'animateur Patrice L'Écuyer et le metteur en scène Yves Desgagnés.

SUITE EN PAGE 5

Impact | Martin Smith

En attendant la MLS, place à l'équipe-école

L'Impact a annoncé le rapatriement de son équipe-école au stade Saputo, mais devra patienter encore avant de pouvoir annoncer sa propre « promotion » en MLS.

SUITE EN PAGE 6

À lire sur RueFrontenac.com chaque fin de semaine
les chroniques DÉTENTE



Garderies

Le ministre Tomassi toujours sur la sellette

QUÉBEC - Le PQ continue de mitrailler le ministre de la Famille, Tony Tomassi, avec des révélations sur l'octroi de places de garderies à des membres de son exécutif de circonscription et sur la croissance d'une chaîne de garderies exploitée par une famille qui a donné quelque 14 000 \$ au PLQ depuis son élection.

Mathieu Boivin

boivinm@ruefrontenac.com

« Est-il normal que six membres de l'exécutif du Parti libéral du Québec de LaFontaine aient obtenu cinq garderies privées subventionnées ? » a demandé mercredi, à l'Assemblée nationale, le député péquiste Nicolas Girard, qui dénonce cette apparence de favoritisme envers des sympathisants libéraux.

En effet, Josie et Lori Primiani (garderies Bravo Bambino et Amour des enfants), Nick Colasurdo et Tony Caciola (garderie Croque-Soleil), David Stracuzzi (garderie Grenouille Bleue) et Frank Scaringi (garderie Projet Francesco Scaringi) ont globalement obtenu 361 places et des subventions totalisant 3,58 M\$ du ministère de la Famille depuis 2005.

Tous ces gens se sont joints au comité exécutif élargi de l'association libérale de LaFontaine en juin 2006. M. Colasurdo en est d'ailleurs le président. Du coup, « la question qu'on se pose tous aujourd'hui : c'est quoi l'ordre du jour lors des réunions d'exé-

cutif du PLQ de LaFontaine ? » a poursuivi M. Girard.

Le ministre Tomassi n'a pas répondu immédiatement aux allégations de son vis-à-vis. En chambre, il a accusé M. Girard de « salir des réputations » et l'a mis au défi de répéter ses propos sans la protection de l'immunité parlementaire.

Plusieurs heures plus tard, M. Tomassi a précisé qu'il avait demandé - et obtenu - la démission de son exécutif de circonscription de « toutes les personnes qui avaient un lien quelconque avec des services de garde ou des dossiers familles » au moment de son assermentation à titre de ministre de la Famille, en décembre 2008.

Il a assuré que depuis son entrée en fonction, « (il) n'a accordé aucune nouvelle place en service de garde », se concentrant à mettre en place les 18 000 places accordées en juin et juillet 2008 par sa prédécesseure, Michelle Courchesne.

Une chaîne de garderies

Le député Girard est revenu à la charge avec une seconde révélation concernant le Groupe Merveille, une entreprise créée en avril 2003 qui exploite dix garderies privées subventionnées totalisant 800 places dans la région métropolitaine. Cette chaîne de garderies, qui a touché 7,64 M\$ en subventions en 2009, appartient à M. Ezio Carosielli et sa conjointe.

« Est-ce que le ministre de la Famille a accepté la mise en place de cette chaîne de garderies parce que la famille

Carosielli a contribué pour 14 000 \$ à la caisse du PLQ depuis 2003 ? s'est enquis le député péquiste. Est-ce normal que son gouvernement accepte que (des) donateurs libéraux soient propriétaires de dix garderies commerciales et 800 places subventionnées ? »

M. Tomassi a admis que M. Carosielli était bel et bien un donateur de son parti, mais que les places de six des dix garderies en cause avaient été consenties par le gouvernement péquiste et que les quatre autres garderies avaient été achetées.

« Il n'a pas fait de demande et il n'y a pas de permis qui a été accordé par le gouvernement libéral », a-t-il martelé.

En entrevue, Nicolas Girard a cru bon de rappeler que M. Tomassi, alors simple député, avait joué les entremetteurs en 2005 en organisant une rencontre entre l'ex-ministre de la Famille, Carole Théberge, et les propriétaires de la chaîne de garderies Mad Science.

M. Girard a aussi souligné que les Centres de la petite enfance (CPE), qui sont à but non lucratif, ne comptent habituellement qu'un maximum de

deux installations, avec de rares exceptions comptant trois installations.

« À moins que ce ne soit deux poids, deux mesures, je ne vois pas pourquoi on permettrait que des chaînes de garderies à but lucratif puissent compter une dizaine d'établissements », a-t-il fait valoir.

Tony Tomassi a estimé que « le PQ, la seule chose qu'ils veulent faire, c'est de fermer tous les services de garde privés. Et c'est ça qu'on va empêcher, parce que chaque service de garde a sa place au Québec, que ce soit un CPE, un milieu familial ou une garderie privée ».



Le ministre Tomassi a encore été mitraillé de questions au sujet des places de garderies octroyées aux amis libéraux.
PHOTO D'ARCHIVES

Placez une petite annonce sur RueFrontenac.com C'EST GRATUIT



petitesannonces@ruefrontenac.com

(514) 524-2484

Coupable de possession et de distribution de pornographie juvénile

PHOTO MORGUEFILE

La prison pour un cyberpédophile

Un cyberpédophile a été condamné à la prison mercredi au palais de justice de Montréal pour avoir possédé et distribué de la pornographie juvénile au moment même où le Canada rendait la loi plus sévère.



**DANIEL
RENAUD**

renaudd@ruefrontenac.com

Si l'ordinateur de Jacques Piette était tombé en panne quelques semaines plus tôt, l'homme de 60 ans n'aurait probablement pas passé la prochaine nuit, et celles qui vont suivre, derrière les barreaux.

Le 27 octobre 2005, Piette s'est rendu dans une succursale de la chaîne Bureau en gros, où il était un client régulier, pour faire nettoyer le disque dur de son ordinateur. Or, en effectuant le travail, les employés du magasin ont découvert des images érotiques explicites impliquant des enfants. Ils ont ensuite contacté les policiers et leur

ont remis une copie du disque dur.

Le dossier a alors été transféré aux enquêteurs du Module de lutte à l'exploitation sexuelle des enfants, qui ont saisi le disque dur et l'ont fait remplacer par un nouveau.

Le 6 décembre suivant, munis d'un mandat de perquisition, les enquêteurs se sont rendus chez le suspect, rue Jeanne-Mance, et ont saisi son ordinateur. Après analyse, ils ont découvert que le deuxième disque dur contenait également des images de pornographie juvénile.

L'analyse du premier disque dur a démontré que le suspect avait téléchargé et distribué de la pornographie juvénile entre le 14 juillet et le 28 octobre 2005, et l'analyse du second a démontré qu'il avait récidivé entre le 30 octobre et le 6 décembre 2005, jour de la perquisition effectuée chez lui.

Code criminel amendé

Or, le 1^{er} novembre 2005, le Code criminel a été amendé et la peine minimale de prison pour possession et pornographie juvénile a été fixée à au moins un an.

Dans sa décision rendue mercredi, le juge Jean-Pierre Bonin de la Cour du Québec a tenu compte de ce facteur. Il a également tenu compte de la « durée de la possession et de l'importance du matériel pornographique possédé et distribué ».

Sur les deux disques durs, les policiers ont retrouvé au moins 2 000

images de pornographie juvénile, dont 80 % montraient des enfants dans des poses érotiques et 20 % exposaient des actes sexuels explicites entre enfants et adultes.

En revanche, Jean-Pierre Bonin a également considéré le fait que l'accusé a suivi une thérapie et qu'un sexologue a conclu dans un rapport que Piette « n'était pas une personne susceptible de s'attaquer aux enfants et que les actes reprochés relevaient davantage du fantasme ».

Requête rejetée

Il l'a donc condamné à un an de prison et l'accusé, qui était arrivé libre, s'est engouffré dans les coulisses du palais, les bras chargés de sacs qu'il avait apportés, flanqué d'un constable

spécial, avant de disparaître derrière la porte du box des accusés qui s'est refermée lentement.

Le juge s'est donc rendu aux arguments de la Couronne, qui demandait cette peine, alors que la défense réclamait une peine avec sursis.

Il a fallu plus de quatre ans pour clore le dossier puisque l'accusé a remis en question le droit des employés du magasin Bureau en gros de remettre le disque dur de son ordinateur à la police. Après de longs débats, sa requête a été rejetée et il a ensuite plaidé coupable à quatre chefs de possession et de distribution de pornographie juvénile. En plus des images, Jacques Piette a également envoyé plusieurs messages sexuels explicites sur MSN.



Les policiers ont retrouvé au moins 2 000 images de pornographie juvénile sur les deux disques durs appartenant à Jacques Piette. PHOTO D'ARCHIVES

Le huard touche les 99 cents US



Le dollar canadien a brièvement traversé les 99 cents US mercredi matin, maintenant ainsi sa tendance haussière presque continue depuis une douzaine de séances.

Michel Van de Walle

vandewallem@ruefrontenac.com

« On s'en va vers la parité avec le dollar américain. C'est peut-être une question de jours seulement », dit Guy Phaneuf, directeur des instruments de dette chez BMO Nesbitt, lors d'un entretien téléphonique avec RueFrontenac.com.

En avant-midi, il fallait 1,01 \$ CAN pour acheter un dollar américain, ce qui donne une valeur de 99,01 cents US au huard.

Le dollar canadien a finalement terminé la journée de mercredi à 0,9895 cents US, en baisse de 0,17 %.

Selon M. Phaneuf, ce niveau de 99 cents US est un seuil technique qu'il sera peut-être difficile de franchir à court terme, étant donné que plusieurs cambistes ont placé des ordres de vente sur le dollar canadien à ce prix. Toutefois, lorsque cette résistance sera franchie, le huard devrait s'envoler plus haut.

« Nous allons dépasser la parité et assez vite. C'est une question de temps », croit M. Phaneuf.

Hausse en juillet au Canada ?

Puisque la Banque du Canada commencera à augmenter les taux d'intérêt bien avant la Réserve fédérale américaine, les conditions

sont réunies pour que le dollar canadien continue à grimper. Les économistes de la Banque de Montréal s'attendent à ce que la première hausse au Canada survienne dès le mois de juillet prochain alors que la Fed américaine pourrait ne pas bouger avant le début de l'année prochaine.

« La Fed veut voir au moins trois mois de bonne création d'emplois aux États-Unis avant de remonter les taux », croit M. Phaneuf. Or, ce n'est pas demain la veille que l'on verra l'économie américaine créer des emplois à coups de 100 000 et plus par mois, estime-t-il.

En plus de l'écart de taux d'intérêt entre le Canada et les États-Unis qui va se creuser, le spécialiste souligne que les prix

des matières premières, comme le pétrole, sont également à la hausse, ce qui stimule la demande pour le dollar canadien. De plus, les déficits gouvernementaux sont au Canada beaucoup moins importants qu'ailleurs tandis que la solidité du système financier canadien fait l'envie des autres pays. « Nos banques ont continué à faire des profits même pendant la récession », souligne-t-il.

Rappelons que mardi, la Réserve fédérale américaine a réitéré qu'elle maintiendrait son taux directeur entre 0 % et 0,25 % pour une « période prolongée ». La Banque du Canada, elle, se contente de dire qu'elle conservera le statu quo à 0,25 % jusqu'au début de l'été.



EN DIRECT ▶

sur votre iPhone ou votre iPod Touch
TÉLÉCHARGEZ notre application

▶ <http://ruefrontenac.os.ca/>





Magie et émotions. Ce qui avait cruellement manqué à la précédente soirée des Jutra sera cette fois au rendez-vous, promettent l'animateur Patrice L'Écuyer et le metteur en scène Yves Desgagnés.

Caroline Roy
royc@ruefrontenac.com

« Je ne veux pas créer d'attentes, mais la soirée des Jutra n'aura pas à rougir d'aucun autre gala dans le monde », lance Patrice L'Écuyer, qui succède à Karine Vanasse à l'animation de cette soirée consacrée au cinéma québécois. Les Oscars n'ont qu'à bien se tenir !

Seize prix Jutra seront remis lors du gala en ondes, qui est prévu le 28 mars. C'est le film Dédé à travers les brumes qui mène la course.

Pour la première fois, le gala se déroulera en direct de la Tohu. Une excellente initiative, estime Patrice L'Écuyer. À son avis, le studio 42 de Radio-Canada, où les autres galas des Jutra ont été enregistrés, dessert mal autant le public assis dans la salle que dans son salon. « Nous passons d'un corridor à une arène de cirque », dit l'animateur. « La Tohu offre plus de glamour », enchaîne Yves Desgagnés.

N'empêche qu'il y a un risque

à produire le gala à la Tohu. La salle, qui accueille des spectacles de cirque, n'a jamais servi pour des galas d'envergure pour la télévision. « Au niveau du son, nous ne connaissons pas le résultat. Si les artistes dans la salle n'entendent pas bien ce qui se passe sur scène, nous allons manquer tout l'aspect chaleureux de la soirée », dit Patrice L'Écuyer.

Ce dernier avoue que ses amis lui ont en quelque sorte déconseillé d'animer les Jutra. Il faut dire que l'an passé, la soirée, présentée en même temps que Star Académie, n'avait pas rejoint le nombre de téléspectateurs escompté. Sans compter que le gala s'était avéré hermétique et terne au petit écran.

« J'ai réfléchi deux jours, puis j'ai accepté l'animation. C'est instinctif. Je viens du milieu des comédiens. J'ai envie de rendre hommage à mes amis qui travaillent fort pour faire du cinéma au Québec. Mon but, c'est de donner le goût aux gens de regarder les films québécois. C'est naïf, mais c'est ainsi », dit L'Écuyer, qui a déjà animé le gala MetroStar.

Son enthousiasme semble s'être propagé aux artisans du cinéma, qui devrait, cette année, être ravis d'assister aux Jutra. « Toutes les idées que nous avons proposées ont été acceptées tout de suite. Le milieu du cinéma

embarque et veut s'amuser. Ils auront l'air heureux d'être là », ajoute l'animateur.

Le metteur en scène promet un gala avec une facture plus classique. « On va se tourner vers l'émotion. Sans tomber dans les artifices, nous voulons surtout mettre en valeur les gens en nomination », dit Yves Desgagnés.

Hommages aux disparus

Même s'il n'y a pas de tapis rouge, en raison de la température à cette période de l'année, des efforts seront réalisés pour montrer les robes des comédiennes durant le gala. « Nous allons les voir marcher », dit Yves Desgagnés. Des performances musicales sont aussi prévues.

Pour la soirée, Patrice L'Écuyer sera entouré de plusieurs présentateurs, dont Danielle Proulx, Pascale Bussièrès, Normand D'Amour, Maxime Gaudette, Karine Vanasse, Fanny Mallette et Michel Côté.

Exceptionnellement cette année, une portion du gala sera réservée pour commémorer la mort d'artisans du cinéma dans les derniers mois (Gilles Carle, Pierre Falardeau, Marcel Simard, etc.). « Nous ne faisons pas toujours un hommage aux disparus », précise Henry Welsh, délégué général de la soirée des Jutra.

Cette 12^e présentation des Jutra sera aussi marquée par un

important changement dans le système de votation. Contrairement aux années précédentes, un jury formé de 18 professionnels du milieu a sélectionné les candidats dans les 15 catégories reliées aux longs métrages de fiction. Autre nouveauté : chaque catégorie comprend cinq finalistes (plutôt que quatre dans le passé).

Rappelons que le Jutra hommage sera décerné au distributeur René Malo.

• La 12^e soirée des Jutra, le dimanche 28 mars à 19 h 30, à Radio-Canada. Suivra la fièvre des Jutra avec Anne-Marie Withenshaw et René Homier-Roy, vers 22 heures, à ARTV.



À lire aussi sur RueFrontenac.com



PASCALLE LÉVESQUE

Festival d'humour d'Abitibi — Julie Caron porte-parole du Concours de la relève

Faut-il avoir le sens de l'humour pour habiter en Abitibi? Certes, on aime bien se moquer des orignaux et des grosses mouches noires, attractions touristiques par excellence de l'endroit... Mais on a tort ! Épinettes, mines et mines d'or ne sont pas les seules à y faire converger les prospecteurs, précisément durant le Concours de la relève du Festival d'humour de l'Abitibi-Témiscamingue au mois de juillet.

En attendant la MLS, place à l'équipe-école



Une concession de la Ligue canadienne de soccer, qui s'appellera Académie de l'Impact, disputera ses matchs au stade Saputo. Marc Dos Santos, Philippe Eullafroy, Reda Agourram, Stéphanie Trudeau (de Labatt), Andrei Badescu, Nick DeSantis et Joey Saputo l'ont annoncé mercredi.

PHOTO YVAN TREMBLAY

L'Impact a annoncé le raptierement de son équipe-école au stade Saputo, mais devra patienter encore avant de pouvoir annoncer sa propre « promotion » en MLS.



MARTIN SMITH

smithm@ruefrontenac.com

En effet, Joey Saputo a expliqué que les négociations difficiles entre les dirigeants du championnat nord-américain de première division et le syndicat de ses joueurs en vue du renouvellement de la convention collective ont retardé la conclusion des discussions en vue de l'établissement de la 19e concession de la MLS à Montréal.

« On se parle encore car il reste des petites choses à régler, mais les négociations comme telles reprendront

seulement quand la nouvelle convention collective aura été approuvée et que le championnat régulier aura débuté comme prévu le 25 mars », a dit le président de l'Impact.

Tout comme le directeur technique Nick DeSantis l'avait affirmé récemment dans une entrevue à Rue Frontenac, Joey Saputo est convaincu qu'il n'y aura pas de conflit de travail dans la MLS car les esprits sont peut-être échauffés à l'heure actuelle, mais ils se calmeront (« cooler heads will prevail », a-t-il dit).

On sait que les joueurs de la MLS ont donné un mandat de grève à leurs dirigeants syndicaux si aucune entente n'est conclue avant le 25 mars.

Assistance accrue du développement des jeunes

Ce délai dans l'annonce de la promotion en MLS n'empêche pas l'Impact de poursuivre sa planification en vue du jour où elle se produira.

« Nous faisons un premier pas dans cette direction en obtenant une concession de la Ligue canadienne de soccer, qui s'appellera Académie de l'Impact et qui disputera ses matchs au stade Saputo », a dit le président montréalais.

La concession de l'ancienne équipe-école, l'Attak de Trois-Rivières, demeure

la propriété de l'homme d'affaires Tony Iannito, qui a mis fin en bons termes à son association avec les dirigeants de l'Impact.

« Nous avons préféré recommencer sur des bases entièrement neuves même si nous avons pu récupérer tous les joueurs de l'Attak dont les contrats étaient terminés, a expliqué Joey Saputo. On aura maintenant le plein contrôle sur notre filiale, ce qui nous permettra de favoriser encore davantage l'émergence de la relève locale. »

Joignant le geste à la parole, le directeur technique Nick DeSantis a annoncé la mise sous contrat avec l'Impact jusqu'à la fin de la saison 2011 de trois « diplômés » de l'Attak, à savoir le gardien format géant Andrei Badescu, le jeune attaquant Reda Agourram et le demi offensif Pierre-Rudolph Mayard, ce dernier étant prêt au Battery de Charleston (USL-2) jusqu'à la mi-août.

On comprend aisément que le développement des joueurs québécois de 17 à 21 ans prendra une dimension encore plus importante avec l'entrée en MLS, ce qui explique d'ailleurs la nomination de Philippe Eullafroy, entraîneur en chef de la nouvelle Académie de l'Impact, à titre de premier directeur à temps plein du développement des joueurs.

« En remportant le premier championnat des séries de l'histoire de l'Attak en 2009, Philippe nous a prouvé qu'il peut travailler avec les jeunes, en les formant tant sur le plan individuel que dans une mentalité de club », a dit DeSantis.

Cette facette des opérations du club montréalais est à ce point primordiale aux yeux des dirigeants de l'Impact qu'on considère les coûts associés à l'Académie comme une dépense.

« On ne cherchera pas à en faire une opération rentable », a précisé Joey Saputo. Le contraire aurait été étonnant quand on apprend qu'il en coûtera seulement 2 \$ pour assister aux matchs de l'Académie...

« En côtoyant régulièrement les joueurs de la première équipe et en jouant sur le même terrain, l'Impact offrira à ses jeunes joueurs les meilleures conditions possibles pour favoriser leur formation », a conclu Joey Saputo.

Sur les lignes de touche

- L'attaquant québécois Ali Gerba a été renvoyé à la maison par les dirigeants du FC Toronto, qui n'ont pas apprécié sa condition physique déficiente, à leur avis. Son contrat garanti empêche probablement qu'on le congédie purement et simplement, pour ainsi poursuivre le grand ménage entamé par le nouvel entraîneur en chef Preki.

- Une nouvelle entente de deux ans conclue entre l'Impact et le Service des sports de Radio-Canada prévoit que le diffuseur officiel du club montréalais présentera dix matchs du calendrier régulier en direct à la télévision (dont trois sur la route), alors que tous les matchs disputés au stade Saputo seront offerts sur Internet, avec description, à Radio-Canada.ca/sports. On précise que si l'Impact se qualifie pour les séries éliminatoires, des matchs de « la vraie saison » pourraient être aussi diffusés en direct.

- L'Impact disputera un match amical aux Rhinos, samedi à Rochester, puis reviendra à Montréal avant de prendre la route de Raleigh, mardi, afin de tenir un camp d'une semaine au domicile des RailHawks.

- Les Stars du Minnesota, nouveau nom du club anciennement connu comme le Thunder, entameront leur camp d'entraînement jeudi matin, exactement deux mois après l'Impact. Les clubs de la USSF-2 ne sont pas tous aussi ambitieux...

Halak dans le TOP 5 des victoires rapides

PHOTO D'ARCHIVES OLIVIER JEAN



Au lieu de parler fort, Jaroslav Halak agit. Mine de rien, il a signé une 50^e victoire à son 89^e match dans la Ligue nationale, la semaine dernière, contre le Lightning de Tampa Bay. Depuis, il a haussé son total à 53 en 92 matchs.

Marc de Foy

defoy@m@ruefrontenac.com

Pour ceux qui nous posent la question, Halak est toutefois loin d'avoir établi une marque d'efficacité, nous apprend la firme de statistiques sportives Elias Sports Bureau.

On ajoute que Halak n'est même pas passé près d'un record, tant

dans l'histoire de la Ligue nationale que dans celle du Canadien.

Par contre, il est cinquième chez les gardiens actifs ayant atteint le plateau des 50 victoires dans le moins grand nombre de matchs.

Jouer à Detroit, ça aide !

Le vétéran Chris Osgood figure en tête de la liste. Son 50^e gain est survenu à sa 77^e rencontre dans la Ligue nationale, mais il faut dire que Osgood a joué une grande partie de sa carrière avec les Red Wings de Detroit.

Âgé de 37 ans, il totalise 396 victoires, mais il n'en compte que sept en 22 matchs cette saison.

Osgood a perdu le titre de gardien numéro un des Red Wings au profit du jeune Jimmy Howard,

un Américain qui s'est fait la main à l'Université du Maine avant de passer chez les professionnels.

Ryan Miller, des Sabres de Buffalo, suit Osgood, ayant inscrit sa 50^e victoire à son 85^e match. Il a décroché 143 de ses 179 gains à vie au cours des quatre dernières saisons, incluant la présente campagne.

Ray Emery, dont la carrière est compromise avec les Flyers de Philadelphie, a mis 87 rencontres à franchir le cap des 50 victoires. Son total se chiffre à 87.

Brent Johnson ferme la marche avec 88 matchs. Âgé de 33 ans, Johnson a été gardien des Blues de Saint Louis durant trois saisons avant de tomber auxiliaire.

Après Saint Louis, il a joué successivement à Phoenix et à Washington avant de se joindre cette saison aux Penguins de Pittsburgh, où il est le second de Marc-André Fleury.

Proche de Price

Vous vous demandez où Carey Price se situe dans tout ça ?

Il lui a fallu disputer 102 matchs pour remporter sa 50^e victoire. Il en a gagné seulement 10 de plus à ses 30 dernières sorties, pour un total de 60 en 132 rencontres.

Il ne devance plus Halak que par sept victoires.

Ça servira peut-être de pouvoir de négociation à son agent, Allan Walsh, après la saison...



VENEZ NOUS REJOINDRE SUR LES GROUPES SOCIAUX



MERCI DE VOTRE APPUI



<http://twitter.com/lockoutajdm>

Lock-outés du Journal de Montréal

Avec tout ce qui se passe, on ne sait toujours pas si Bob Gainey a commencé à suivre des cours de piano...

Trève de plaisanterie, j'imaginai Gainey mardi soir en train de regarder le CH remporter une sixième victoire de suite, et je me demandais s'il ne regrettait pas d'avoir tiré la plogue – peut-être un peu rapidement – sur son règne à la barre de l'organisation.

Il y a à peine un mois, Gainey était assis devant nous dans la salle de conférence de presse du Centre Bell et il disait ne pas être prêt à s'engager envers le Canadien pour cinq ou six autres années. Et surtout, il rappelait que les fêtes du centenaire étaient terminées, que le transfert de propriété de l'équipe entre George Gillett et la famille Molson était complété et... qu'il ne lui restait que six mois de contrat à écouler.

Dans le monde du sport, lorsqu'on laisse un dirigeant d'équipe entamer sa dernière année de contrat sans lui offrir de filet de sécurité, le message est assez clair. Ça signifie que la glace sur laquelle il patine est mince.

« C'était donc à moi de prendre une décision pour mon avenir, avait expliqué Gainey. Je savais que le sujet allait venir sur le tapis et que mon travail allait être réévalué. Peut-être positivement, peut-être pas. »

Avant les Fêtes, nous dit-on, le Canadien jouait sous la barre de ,500 quand Gainey a fait part à Pierre Boivin de son intention de démissionner. Et l'équipe se battait pour le huitième rang quand l'annonce de son départ est survenue.

« Nous avons fait beaucoup de changements durant l'été. Il a fallu du courage et du travail pour y arriver. Je suis heureux d'avoir pu mettre la main sur des joueurs qui désiraient venir jouer à Montréal et qui ont foi en l'avenir de cette organisation. Je suis convaincu que notre équipe participera aux séries », a-t-il dit pour sa défense avant de laisser le plancher à Pierre Gauthier.



Qu'allez-vous faire de vos temps libres ? lui avait-on demandé. « J'apprendrai peut-être à jouer du piano », avait-il rétorqué avec humour.

Cinq semaines plus tard, le Canadien occupe le sixième rang et se prépare à accéder aux séries d'après-saison pour la cinquième fois en six ans. Et au fil d'arrivée, les plus optimistes croient même possible de voir le Tricolore coiffer les Sabres de Buffalo au troisième rang de la conférence de l'Est.

Bob a-t-il tiré sa révérence trop rapidement ? Ce matin, on dirait bien que oui.

Le contrat de Plekanec

J'ai lu avec un certain amusement, hier dans La Presse, les propos de l'agent de Tomas Plekanec, Rick Curran, voulant que les négociations visant à renouveler le contrat du petit joueur de centre avec le Canadien aient été interrompues jusqu'à la fin de la saison, et ce, presque dans un esprit de franche camaraderie.

« J'ai parlé avec Pierre Gauthier lors de la réunion des DG en Floride tout récemment, et nous avons convenu que remettre les discussions à plus tard était la plus sage des décisions. Le Canadien se bat présentement

pour une place en séries éliminatoires, tout le monde est concentré là-dessus, et on ne voulait surtout pas que cette histoire de contrat soit une source de distraction pour le club », a plaidé Curran.

En quoi la signature de contrat d'un joueur comme Plekanec, qui est une nouvelle positive, aurait-elle pu s'avérer une distraction pour ses coéquipiers du Canadien ?

Dans la vraie vie, quand deux négociateurs décident de reporter leurs discussions à plus tard, ça signifie généralement qu'ils sont incapables de trouver un terrain d'entente. Ça signifie qu'une des deux parties est incapable de satisfaire aux demandes de l'autre. Ça veut dire qu'ils se trouvent en face d'un mur et qu'ils sont bloqués.

« Je ne dirais pas que c'est la fin des pourparlers entre nous et le Canadien. Je dirais plutôt que les deux parties ont convenu de reprendre les discussions une fois la saison terminée. Nous avons eu de bonnes discussions et nous avons l'intention de les reprendre exactement là où on les a laissées », a aussi fait valoir Curran.

Quand les négociations reprendront, Tomas Plekanec ne sera plus qu'à huit ou dix semaines du rêve que caressent tous les athlètes professionnels : l'accession à l'autonomie complète et l'occasion de tirer la pleine valeur de son talent sur le marché. Encore plus qu'aujourd'hui, c'est lui qui tiendra le gros bout du bâton dans sa négociation avec le CH.

C'est une situation intéressante pour Plekanec.

POULIOT		LATENDRESSE
28	PJ	44
14	B	23
7	A	10
21	PTS	33
8	+/-	7
23	PUN	8

Latendresse et Pouliot (depuis le 23 novembre)